



**A.D.S.P.F**

132 Avenue Franklin Roosevelt – le Carnot - 69500 BRON

☎ 04 72 33 09 85

[secretariat-adspf@orange.fr](mailto:secretariat-adspf@orange.fr)

Site Web : [www.adspf.fr](http://www.adspf.fr)

MAJ 10/2021

**MODULE D'APPROFONDISSEMENT au module de base**  
**ACCOMPAGNER LES FAMILLES DES PERSONNES AGEES**

**« Le travail en équipe auprès de personnes âgées accueillies dans une institution : pour une prise en compte de la place de l'entourage familial et de l'environnement social ».**

Les personnels des établissements médico-sociaux (directeurs, médecins, aides-soignants, psychologues, infirmiers...) accueillant des personnes âgées (E.H.P.A.D, Cantou, USLD, MAPAD...) sont régulièrement confrontés à des difficultés dans la prise en compte de l'environnement familial : des situations familiales qui viennent se déposer, se rejouer dans l'institution au moment du placement de la personne âgée dans l'établissement, des relations famille/institution tendues, parfois violentes ou inexistantes, des situations de détresse, de fragilité.

L'expérience montre que le travail en équipe et l'accordage entre les différents professionnels, l'élaboration des pratiques et des dispositifs d'accueil des familles permettent de minorer l'impact de la souffrance familiale sur la prise en charge des résidents.

Il s'agit de proposer des pistes de réflexion qui tiennent compte à la fois de la problématique individuelle de chaque résident, des modalités de liens mobilisées par son entourage ainsi que les contraintes institutionnelles qui infléchissent les pratiques de prises en compte des personnes accueillies...

**PRE-REQUIS**

Cette formation s'adresse à tous les professionnels du champ médico-social ayant suivi et validé le module de base de cette formation.

**OBJECTIFS**

---

- Comprendre les réactions des familles confrontées au vieillissement, vis-à-vis de leur parent âgé et vis-à-vis de l'équipe de soin
- associer de manière optimale les familles qui le peuvent au projet de vie ou de soins de leur parent
- modérer les impacts de la souffrance familiale sur la qualité de la prise en charge institutionnelle des personnes âgées accueillies.

*Objectifs opérationnels – pratiques ciblées*

- 1. comprendre les familles confrontées au vieillissement*
- 2. optimiser l'association des familles*
- 3. comprendre les impacts de la souffrance familiale*

## **CONTENU**

Le modèle clinique et théorique de l'approche groupale des familles.

La construction familiale et les modes de transmission psychique, la notion de répétition à travers les générations, notamment les modalités de transmission des traumatismes.

Problématique de l'individuation et de l'autonomisation en rapport avec les liens d'appartenance familiale et les mécanismes de défenses familiaux.

La famille confrontée au vieillissement des aînés : réorganisation des liens.

L'entrée en institution de la personne âgée.

A propos de l'institution ; quelques points de repères :

Repérage du fonctionnement familial et de ses impacts sur/dans l'institution (culpabilité, abandon, réparation, déception).

Comprendre ce que communiquent les familles à travers ce qui se présente sous forme d'attaques des prises en charge, à travers l'agressivité, les conflits l'envahissement ou le désintérêt.

Travailler à plusieurs et avec des fonctions différentes autour d'une personne et de sa famille dans une suffisante cohérence.

Les rencontres formelles ou informelles ; le secret ou le devoir de réserve dans le lien avec les familles.

## **METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES**

- Apports cliniques, théoriques et méthodologiques.
- Echanges autour des situations concrètes apportées par les stagiaires ou le formateur.
- Elaborations effectuées au plus près de la pratique en tenant compte des spécificités de l'institution.
- Jeux de rôle.
- Bibliographie sélective distribuée aux participants.

### **METHODES D'EVALUATION DE LA FORMATION**

Une feuille d'émargement est signée par le stagiaire et le formateur à chaque journée de formation.

Un bilan de la formation est effectué en groupe à l'issue de la formation. Le stagiaire a la possibilité de solliciter le formateur pour un entretien à la fin de chaque session ainsi qu'entre chaque session.

Le processus de formation et son évaluation par le formateur comme par le professionnel se fait au fur et à mesure des sessions dans la progression de l'appropriation, par les professionnels des théories, des méthodes et des difficultés spécifiques du travail avec les familles, ce qui leur permet d'en affiner l'analyse notamment par rapport à eux-mêmes dans les situations cliniques.

Sanction : validation du séminaire.

Une attestation de formation et une attestation de présence sont délivrées au stagiaire.

### **MODALITES DE FONCTIONNEMENT**

La formation est organisée en deux sessions de 12 heures

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS & sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions (groupe de 8 à 15 stagiaires).

2 sessions de 12 heures soit 24 heures de formation.

Dates : non fixées à ce jour

Horaires : 9h-12h et 13h-16h.

Lieu : siège social de l'ADSPF 132 Avenue Franklin Roosevelt 69500 BRON ou autres lieux en région lyonnaise si demande spécifique PMR.

### **COUT**

672 euros (**tarif 2021**) pour 24 heures de formation (le tarif appliqué est celui en vigueur et communiqué le jour de l'inscription).

### **INTERVENANTS**

Psychologue clinicien ayant une expérience en institution médicoéducative et de soin, thérapeute familial psychanalytique et formateur agréé par l'ADSPF.

### **DELAI D'ACCES**

Les inscriptions sont possibles toute l'année, au plus tard 15 jours avant le début de la formation et dans la limite des places disponibles, en vous renseignant auprès du secrétariat.

### **CADRE RESPONSABLE DE CETTE FORMATION – REFERENT PEDAGOGIQUE**

Gaël ISAMBERT 06 89 52 50 43.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT**, s'adresser au secrétariat [secretariat-adspf@orange.fr](mailto:secretariat-adspf@orange.fr)